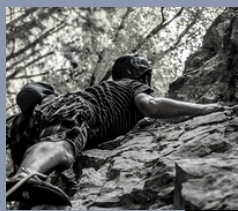


BPJEPS APT

ÉDUCATEUR SPORTIF MENTION ACTIVITÉS PHYSIQUES POUR TOUS



FORMATION

En alternance sur 1 an



DURÉE ET LIEU

- **Durée** : 18 semaines en centre (630 h) et 22 semaines en entreprise (770 h)
- **Dates** : 23 septembre 2024 au 12 juillet 2025.
- **Lieu** :

MFR-CFA LA ROCHE DU TRESOR
18, rue du Couvent
25390 Orchamps-Vennes

PUBLIC CONCERNÉ, NOMBRE

- Demandeur(s) d'emploi en formation, contrat d'apprentissage, salariés en formation
- Accessibilité au public en situation de handicap après étude du projet personnel.
- Effectif : 6 à 20 participants

COÛT PAR PARTICIPANT

Formation prise en charge et rémunérée pour les demandeurs d'emploi et les salariés en contrat d'apprentissage.

Autres statuts : devis sur demande

Pension complète : 110 € par semaine

Demi-pension : 29 € par semaine

RESPONSABLE DE L'ACTION/CONTACT

Responsable de l'action : M. MEIGNIER Sylvain

Pour toute information :

sylvain.meignier@rochedutresor.com

03 81 56 04 05

EMPLOIS ET DÉBOUCHÉS

- Moniteur(trice)
- Educateur(trice) sportif(ve)
- Coach



la roche du trésor

www.mfr-rochedutresor.com

CONDITIONS D'ADMISSION

- Être titulaire d'une attestation de formation au secourisme
- Présenter un certificat médical d'aptitude de moins d'un an
- Valider les exigences préalables : test navette Luc Léger et parcours d'habileté motrice
- Ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation pour un délit référencé à l'article L212-9 du Code du Sport
- Dossier d'inscription complet et entretien avec un membre de l'équipe obligatoire
- Satisfaire aux obligations liés au statut (demandeur d'emploi, contrat d'apprentissage, salarié en formation)

OBJECTIFS

- L'éducateur(trice) sportif(ve) exerce en autonomie son activité professionnelle, en utilisant un ou des supports techniques dans les champs des activités physiques et sportives, dans la limite des cadres réglementaires.
- Il/ elle est responsable de son action au plan pédagogique, technique et organisationnel.
- Il/ elle assure la sécurité des tiers et des publics dont il/elle a la charge.
- Il/ elle a la responsabilité du projet d'animation qui s'inscrit dans le projet de la structure.

CONTENU

- UC 1 Encadrer tous publics en tout lieu et toutes structures.
- UC 2 Mettre en oeuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure.
- UC 3 Concevoir une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans la mention "Activités Physiques pour Tous".
- UC 4 Mobiliser les techniques de la mention "Activités Physiques pour Tous" pour mettre en oeuvre une séance ou un cycle d'apprentissage.
- Valeurs de la République et Laïcité.
- Journée de sensibilisation Développement Durable, enjeux numériques et égalité professionnelle.
- Savoir-Être professionnel.
- Stage en structure en alternance avec les périodes en formation.



Dossier d'inscription
en ligne →

